



EDUCATION

**Ecoles, restauration scolaire,
petite enfance**



ECOLES

Améliorer les locaux scolaires pour répondre aux besoins des enseignants et des enfants :

- Redéfinir le hall d'entrée pour y aménager une **salle pour les enseignants**.
- Réaménager les **sanitaires extérieurs** sous le préau pour le confort des enfants.
- Prévoir une **clôture** plus solide et aux normes, empêchant la visibilité « extérieur-intérieur » avec une haie.



CANTINE SCOLAIRE

- Augmenter la **capacité d'accueil** de la cantine afin que les enfants puissent tous déjeuner entre 12 h et 13 h.
- Rappel du contrat **repas bio et locaux** signé en 2019 avec la Société Régal et Saveurs jusqu'en 2024 :
 - ▶ Parents testeurs, actions anti gaspillage alimentaire, tri sélectif, compostage.
- Mettre en place **un tarif en fonction du Quotient Familial** (aujourd'hui : 4,80 € pour un enfant du Rouret / 5,86 € pour un hors commune).



PROJET de CRECHE

- Co-construire la nouvelle crèche **avec et pour ses usagers**.
 - Projet de 50 places en cours par la municipalité actuelle **sans aucune concertation et information !**
 - Définir le type d'encadrement (Municipal, Associatif ou mixte), la responsabilité d'attribution des places (Mairie du Rouret, gestion intercommunale), la méthode de restauration, faire l'étude d'impact pour les riverains et la circulation, etc...
- Etudier la possibilité d'intégrer un Relais des Assistantes Maternelles, une permanence PMI.